RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

ARRÊTÉ

du 24 septembre 2004

approuvant l'inscription à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés des bâtiments n° 694 et n° 695 (ancienne ferme « Maréchal »), sis sur la parcelle n° 10462, fe 3, de la commune de Confignon

LE DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT, DE L'EQUIPEMENT ET DU LOGEMENT

vu les travaux de restauration et de transformation du complexe rural formé par les bâtiments n° 694 et n° 695, situés sur la parcelle n° 10462, fe 3 de la commune de Confignon, selon autorisation de construire DD 96'258, délivrée le 30 novembre 1999;

vu la demande d'inscription à l'inventaire desdits bâtiments initiée par les propriétaires, en date du 22 novembre 2002;

vu le dossier photographique remis au département, en date du 13 novembre 2003;

vu la procédure d'instruction ouverte par le département, en date du 21 novembre 2003;

vu le préavis de la sous-commission monuments et antiquités (SCMA) de la commission des monuments, de la nature et des sites, du 11 février 2004, favorable à une mesure d'inscription à l'inventaire des bâtiments susvisés;

vu le préavis de la commune de Confignon, du 24 août 2004, également favorable à cette mesure de protection;

vu, en droit, la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites, du 4 juin 1976, articles 7 à 9, son règlement général d'exécution et ses articles 16 à 18;

ARRÊTE :

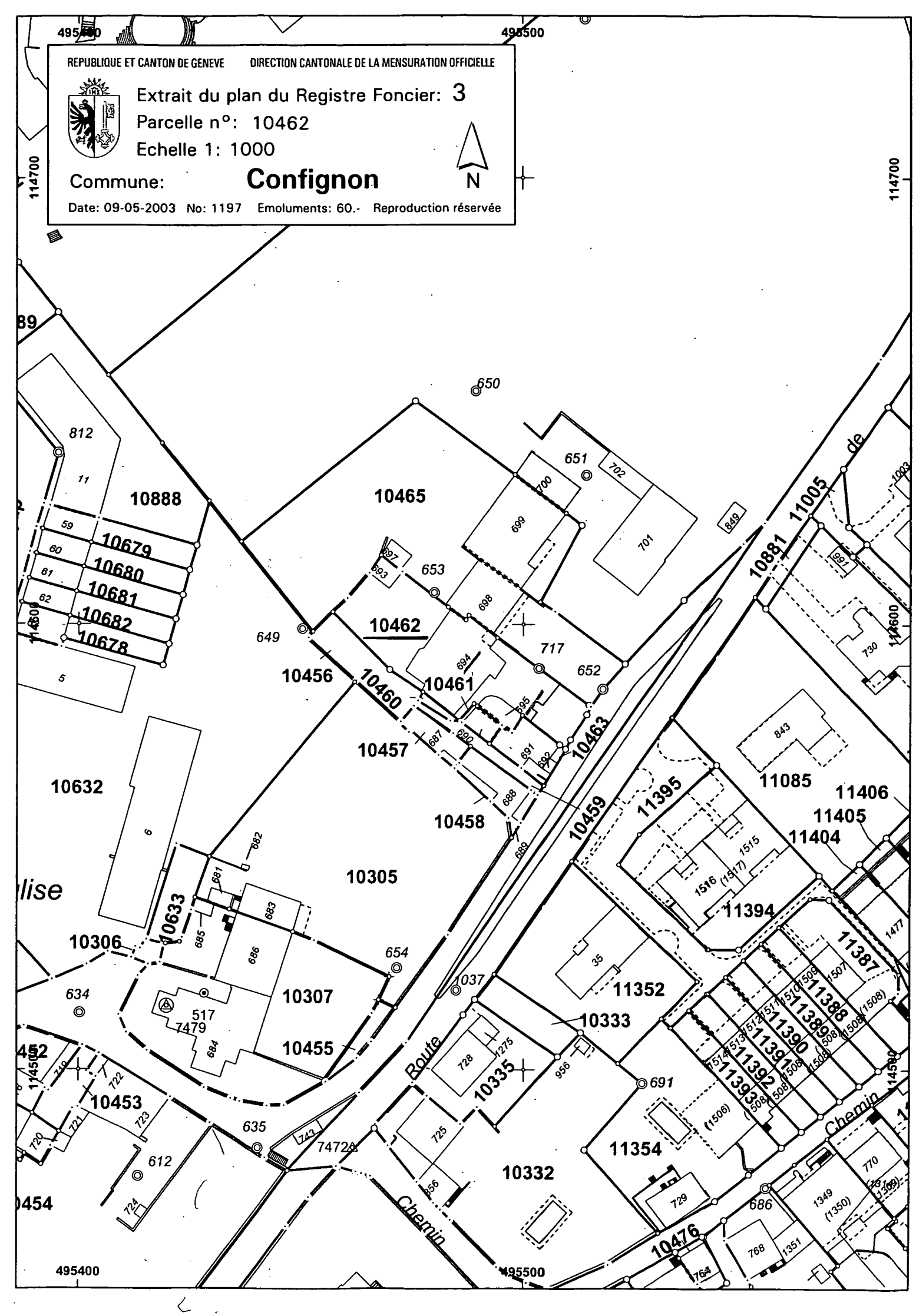
1. Les bâtiments n° 694 et n° 695 (ancienne ferme « Maréchal »), sis sur la parcelle n° 10462, fe 3, de la commune de Confignon, sont inscrits à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés.

2. Une ampliation du présent arrêté est notifiée aux propriétaires.

3. Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès de la Commission cantonale de recours en matière de constructions dans un délai de trente jours dès sa notification, conformément à l'article 62 de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites, du 4 juin 1976.

Le conseiller d'Etat chargé du
département de l'aménagement,
de l'équipement et du logement

Laurent Moutinot


REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
DIRECTION CANTONALE DE LA MENSURATION OFFICIELLE
Extrait du plan du Registre Foncier: 3
Parcelle n°: 10462
Echelle 1: 1000
Commune: Confignon
N
Date: 09-05-2003 No: 1197 Emoluments: 60.- Reproduction réservée
495400
495500
114700
10888
10679
10680
10681
10682
10678
10465
10462
10456
10460
10461
10457
10463
10632
10458
10459
10305
10633
10306
10307
10455
10453
10454
10335
10333
10332
10476
11005
10881
11085
11395
11406
11405
11404
11394
11387
11388
11389
11390
11391
11392
11393
11352
11354
Route
Chemin